

IN SHAPE FITNESS

Sas au capital de 3000 euros
15 rue de Cronstadt
75015 PARIS
Rcs Paris 853 119 717

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

DU 23 OCTOBRE 2024

Le 23 octobre 2024, les associés de la Sas IN SHAPE FITNESS se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation verbale faite par le Président.

Sont présents :

- M. Mohand BESSAA détenteur de 50 actions
- M. Jonathan PETESCH détenteur de 50 actions

Total des actions des associés présents : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

Le Président constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- division par 30 du nominal de l'action avec création de 29 actions pour chaque action détenue
- mise à jour de l'article 7 des statuts.

La discussion est ouverte, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix la résolution suivante :

UNIQUE RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale décide de diviser par 30 le nominal de l'action pour le réduire à 1 € avec création de 29 actions pour chaque action détenue.

Le capital social devient donc divisé en 3000 actions de 1 € et l'article 7 des statuts de la société est modifié comme suit :

Article 7 : Capital social et actions

Le capital est fixé à la somme de 3.000 €

Le capital est divisé en 3000 actions de 1 €, toutes de même catégorie.

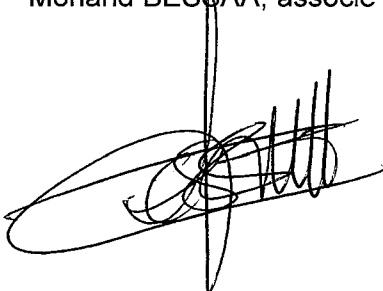
Le reste de l'article est inchangé

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par tous les associés

Mohand BESSAA, associé et Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Jonathan PETESCH, associé

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop at the top and a long, horizontal stroke at the bottom.